



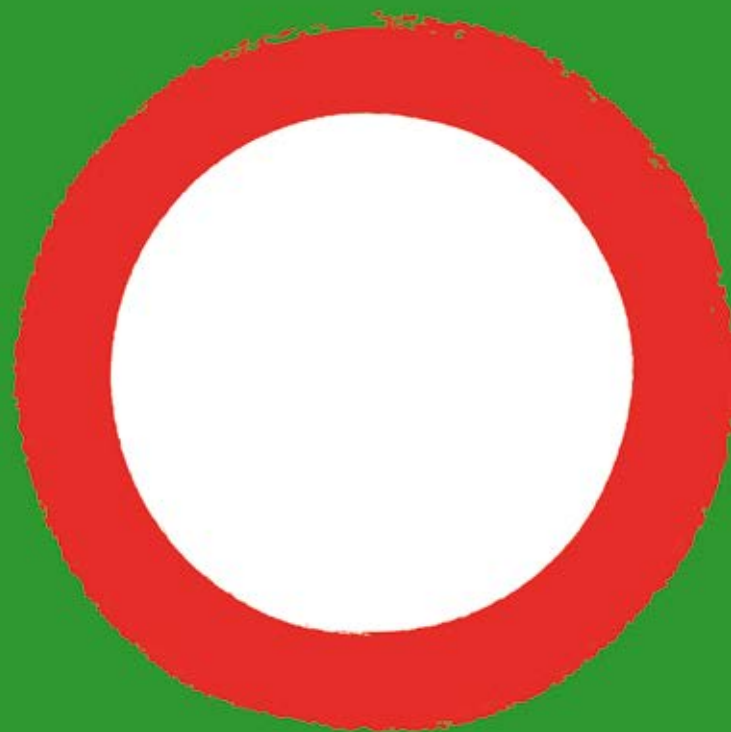
Stop

Je m'arrête et je pose le pied à terre devant la ligne blanche au sol.

Je cède la priorité aux usagers dans le carrefour avant de redémarrer.

Céder le passage

Je ralentis et je cède le passage aux usagers dans le carrefour. Je ne suis pas obligé de m'arrêter complètement.

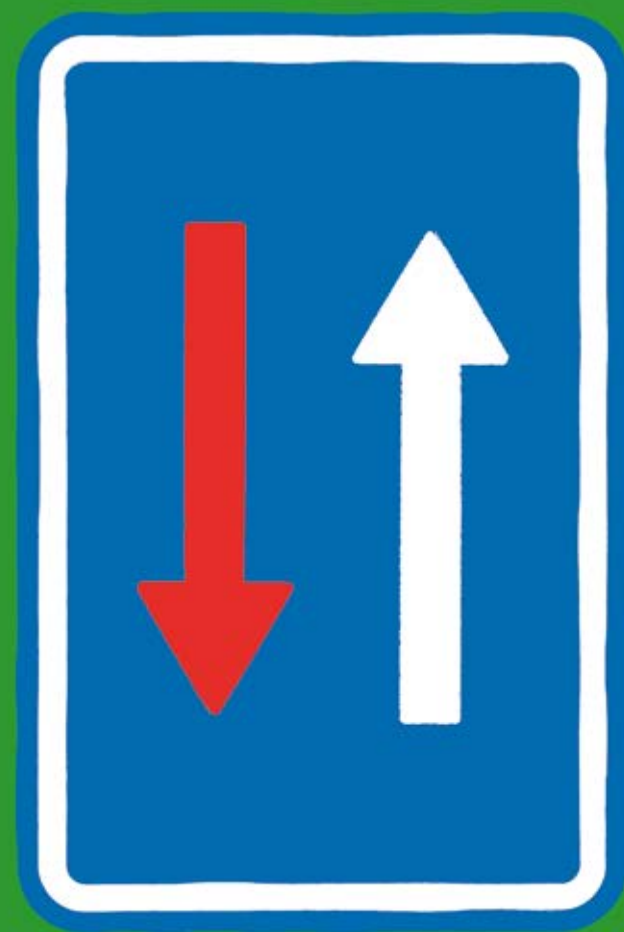


Priorité de droite

Je dois céder le passage aux usagers venant de ma droite dans le carrefour. S'il n'y a aucun panneau dans un carrefour pour régler les priorités (stop, céder le passage ou route prioritaire), la priorité de droite s'applique toujours.

Circulation interdite

Je ne peux pas rouler sur cette route, ni aucun autre véhicule.

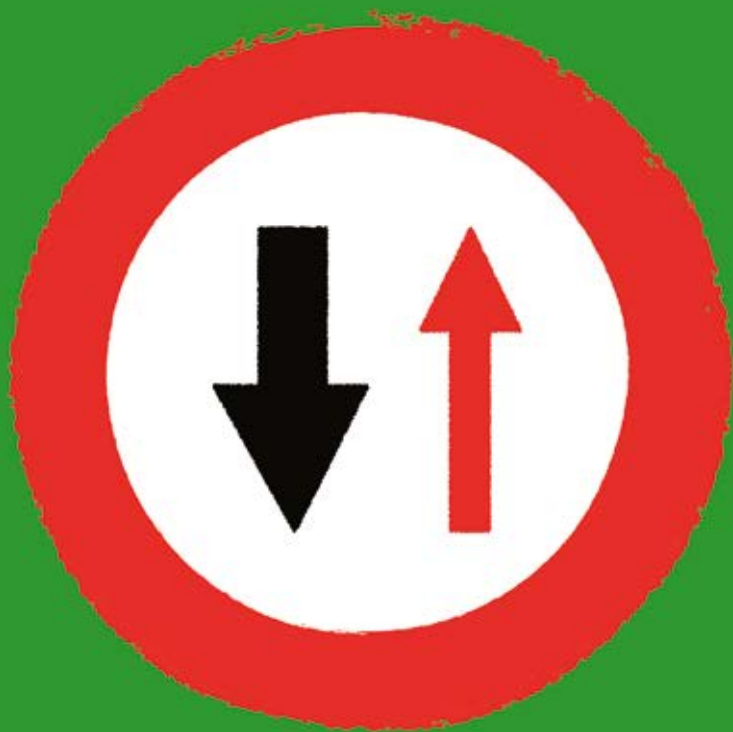


Cycliste interdit

En tant que cycliste, je ne peux pas rouler sur cette route.

Route étroite avec priorité

Ce panneau se trouve parfois sur des routes étroites et indique que j'ai la priorité sur les véhicules venant d'en face. La flèche blanche m'autorise à passer en premier. La flèche rouge indique que les véhicules venant d'en face doivent me laisser passer.



Route étroite sans priorité

Ce panneau indique que je n'ai pas la priorité sur les véhicules venant d'en face sur une route étroite. La flèche rouge m'oblige à les laisser passer. La flèche noire leur indique qu'ils peuvent passer en premier.

Route prioritaire

Ce panneau indique que j'aurai la priorité au prochain carrefour. Cela veut dire que les véhicules venant de ma droite ou de ma gauche doivent me laisser passer en premier.

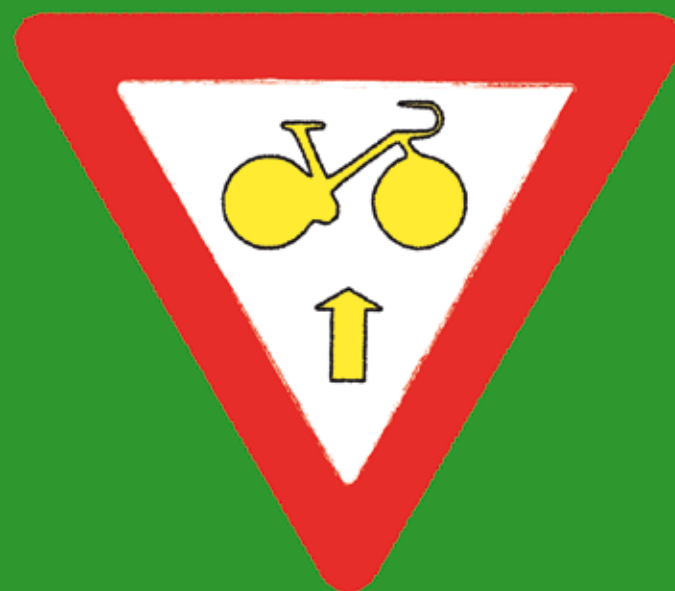
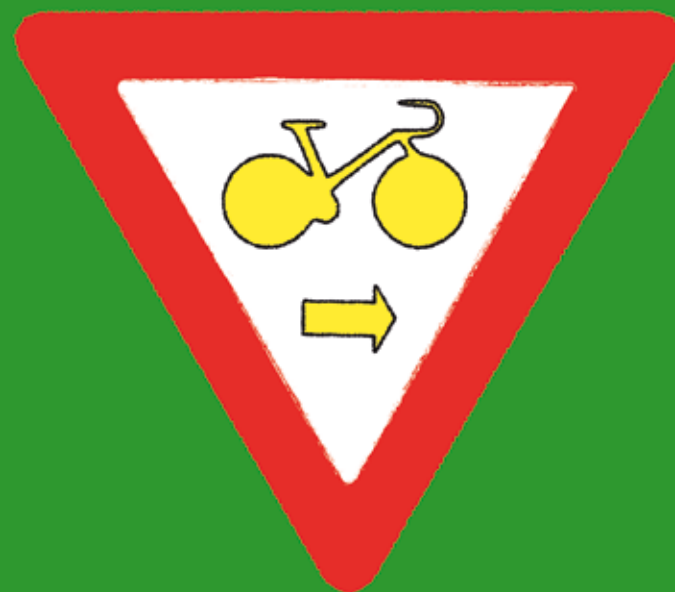


Interdiction de tourner à gauche ou à droite

À ce carrefour, je ne peux pas tourner dans le sens indiqué par la flèche (ni aucun autre véhicule).

Obligation de tourner à gauche ou à droite

À ce carrefour, je suis obligé de tourner dans le sens indiqué par la flèche. Cette obligation vaut aussi pour les autres véhicules.



Les feux tricolores

Les feux tricolores existent aussi pour les cyclistes. On peut y voir un vélo et ils sont souvent présents sur les pistes cyclables.

Parfois, ces feux sont communs avec les feux piétons. On voit alors un cycliste et un piéton l'un à côté de l'autre.

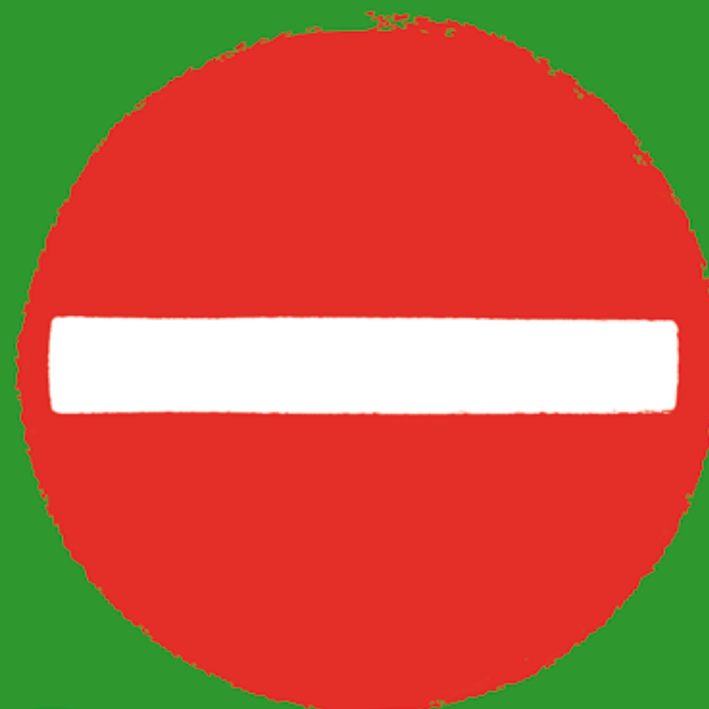
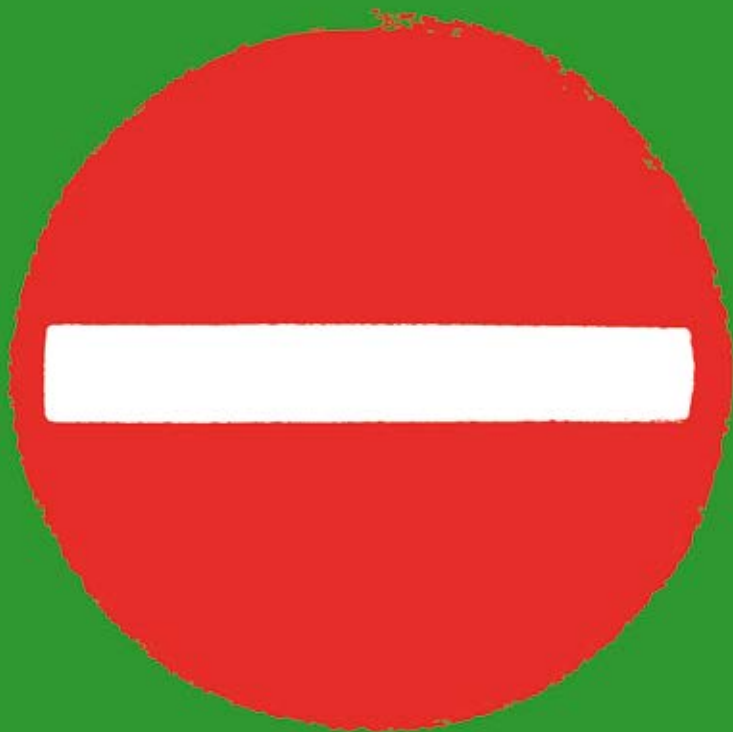
S'il n'y a pas de feux spéciaux pour les cyclistes, je dois regarder les feux pour voiture, et les panneaux B22 et B23.

Si je suis sur la bande des bus ou si je roule entre des voies de tram, je dois regarder les feux bus/tram.

B22 et B23

Si je vois ces panneaux en dessous des feux pour voiture, cela veut dire que je peux tourner à droite (vélo avec flèche vers la droite : B22) ou continuer tout droit (vélo avec flèche vers le haut : B23), même si le feu pour les voitures est rouge.

Attention, je dois céder le passage aux autres usagers de la route dans le carrefour.



**EXCEPTE
UITGEZONDERD**



Sens interdit

Je ne peux pas rouler dans cette rue dans ce sens.

Sens unique limité (SUL)

Si un panneau de vélo se trouve sous le panneau sens interdit, cela veut dire que je peux m'engager dans cette rue dans ce sens en tant que cycliste. En tant que cycliste, je peux donc emprunter cette rue dans les deux sens.

Attention, des véhicules peuvent arriver en face et il n'y a pas toujours beaucoup de place pour passer. Soyez prudent et arrêtez-vous si nécessaire du côté droit de la chaussée pour laisser passer le véhicule qui vient d'en face.



Piste cyclable

Ce panneau indique une piste cyclable. Je suis obligé de rouler sur la piste cyclable s'il y en a une. Si la piste cyclable est en trop mauvais état, je peux alors rouler brièvement sur la route.

Piste cyclable et piétonnier séparés

Une partie de la route est réservée à la circulation des piétons, et l'autre aux cyclistes, avec une séparation claire entre les deux.

En tant que cycliste, je dois utiliser cette piste cyclable.



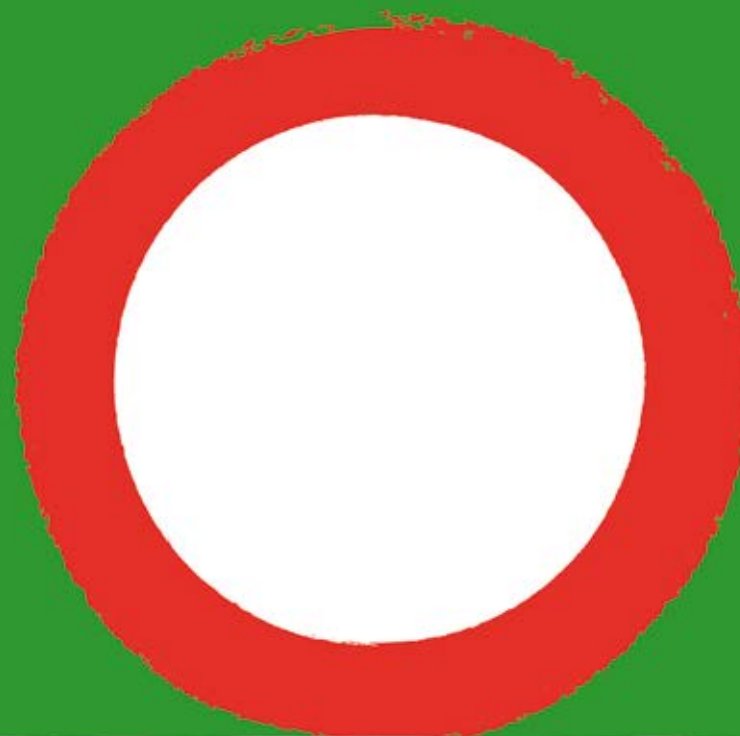
Voie sans issue sauf pour piétons et cyclistes

Ce panneau indique une voie sans issue, sauf pour les piétons et les cyclistes. Ceux-ci peuvent continuer à pied ou à vélo.

Zone cyclable

Dans cette rue, les cyclistes ont la priorité. Les voitures ne peuvent pas me dépasser et je peux rouler au milieu de la voie (je ne suis pas obligé de rester à droite). La vitesse est limitée à 30 km/h.

Le même panneau barré marque la fin de la zone cyclable et le retour à la circulation normale. Je dois alors me tenir à droite de la voie et les voitures peuvent de nouveau me dépasser si la largeur de la route le permet.



RUE SCOLAIRE
SCHOOLSTRAAT

Zone résidentielle

Les piétons peuvent utiliser toute la largeur de la rue, les jeux y sont également autorisés. La vitesse est limitée à 20 km/h dans cette zone.

Rue scolaire

Pendant les heures d'entrée et/ou de sortie d'école, la rue est réservée aux piétons et aux cyclistes. Les voitures ne peuvent pas entrer ni sortir de la rue de l'école pendant ces heures spéciales.



Piste cyclable et piétonnier partagés

Une partie de la route est réservée à la circulation des piétons et des cyclistes, sans séparation entre les deux. En tant que cycliste, je dois être vigilant et céder le passage aux piétons. J'adapte ma vitesse à celle des piétons et je roule au pas (5 km/h).

Zone avancée pour cyclistes

Grâce à ce signal, en tant que cycliste, je peux attendre au feu rouge devant les voitures. Je suis ainsi mieux protégé et respire moins les gaz d'échappement !

Si un grand véhicule (camion, bus...) se trouve devant la zone avancée, il vaut mieux m'arrêter derrière ce grand véhicule. Je le laisse partir en premier, pour ne pas me retrouver dans son angle mort.



Voie prioritaire

Lorsque je vois ce panneau, cela signifie que je roule sur une voie prioritaire. Ça veut dire que j'ai la priorité dans les carrefours suivants et que les conducteurs venant de ma gauche et de ma droite doivent me céder le passage.

Lorsque le panneau est barré, cela indique la fin de la voie prioritaire. Au prochain carrefour, je n'ai donc plus la priorité ! Je dois alors céder le passage aux conducteurs venant de ma droite.

Rond-point

Ici j'arrive à un rond-point. Je dois en faire le tour dans le sens des flèches. Je peux m'engager dans le rond-point seulement quand la voie est libre à ma gauche. Je dois céder le passage aux véhicules qui se trouvent déjà dans le rond-point.



Passage pour piétons

Ce panneau annonce un passage pour piétons. Je dois faire attention aux piétons qui voudraient traverser la rue. Si des piétons s'apprêtent à traverser, ou se trouvent sur le passage, je dois leur céder la priorité et les laisser passer.

Croisement d'un tram

Attention, un tram passe à cet endroit. Je dois faire très attention, car le tram a toujours la priorité. Je dois toujours m'arrêter pour le laisser passer.

Un tram est très lourd et doit suivre ses rails. Il met donc beaucoup de temps pour s'arrêter et il ne peut pas dévier de sa trajectoire pour m'éviter.



Route pour automobile

Seuls les véhicules à moteur (sauf les cyclomoteurs) peuvent passer à cet endroit. On trouve ce panneau à l'entrée des autoroutes et des tunnels par exemple. Je ne peux pas y accéder en tant que cycliste.

Virage dangereux

La route va faire un ou plusieurs virages dangereux. Je dois faire très attention !



Rétrécissement de la chaussée

La route va devenir plus étroite.
Je dois donc faire plus attention,
car je peux rencontrer un conducteur
venant en sens inverse.

Passage pour cyclistes

Quand je vois ce panneau, cela
signifie qu'il y a un passage pour
cyclistes. Si je veux traverser la
chaussée à vélo, je dois le faire sur
ce passage.